

République française  
Département de la Loire  
Arrondissement : ROANNE  
**COMMUNE DE JURE**

**Séance du mardi 25 octobre 2022**

Date de la convocation: 20/10/2022

**Membres en exercice :** 11 *L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE,*

**Présents :** 9 **Présents :** Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, William GEORGES, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Jean-Sébastien COHAS, Françoise SAPIN, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

**Votants:** 9

**Représentés :**

**Excusés :** Chantal PALLANCHE, Delphine FORISSIER

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Romain CHABRE

**DE\_20221025\_02**

**Création d'un préau et d'un bloc sanitaire sur l'ancien camping municipal**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, lors de la dernière séance, avoir approuvé la réalisation de la zone de loisirs par réaménagement de l'ancien camping municipal.

Il indique que l'atelier d'architecture, Régis COMBE a remis un nouvel estimatif, qui prend en compte les demandes que le Conseil a formulé, pour la réalisation des travaux de création d'un préau et d'un bloc sanitaire.

TRAVAUX PREAU ET BLOC SANITAIRE	
Estimatif de l'Architecte	99 900,00 €
IMPREVUS	9 000,00 €
INGENIERIE ET AMO	10 300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>119 200,00 €</b>

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur :

- Le lancement des consultations auprès des artisans pour ce projet,
- La passation de commande pour l'APD, l'étude de projet et le dossier de consultation des entreprises.

**Après en avoir délibéré, le Conseil :**

- **Approuve les propositions, ci-dessus, pour les travaux du préau et du bloc sanitaire pour un montant de 99 900€ HT et de 19 300€ HT pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage et imprévus,**
- **Donne pouvoir au Maire pour passer la commande à l'architecte Régis COMBE ; commande pour les phases APD, l'étude de projet et la consultation des entreprises,**
- **Autorise le Maire à lancer les demandes d'offres pour l'ensemble des entreprises concernées par ce projet.**

Ont signé au registre tous les membres présents.  
Le Maire, Patrice ESPINASSE